



amc

Extension de mairie
à La Plaine-sur-Mer
Xavier Fâquet et Frank Gemo
architectes.
Photo Philippe Ruellet.

ACTUALITES MAISON DES ETUDIANTS A RENNES
 CENTRE TECHNIQUE A SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF
 EQUIPEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT A ANGLET
 EXTENSION DE MAIRIE A LA PLAINE-SUR-MER
 ATELIER DE SCULPTURE A MADRID
CONCOURS ARCHITECTURE FOUNDATION A LONDRES
 REFERENCE ENTRETIEN AVEC ANDREA BRANZI
 INTERIEUR AMENAGEMENTS DE CUISINES
DETAILS PISCINES A L'ETAGE
 MATERIAUTHEQUE PANNEAUX ET PAROIS
 INFORMATIQUE L'EXPERIENCE D'ALAIN SARFATI



XAVIER FOUQUET ET FRANK GERNO

EXTENSION DE MAIRIE

LA PLAINE-SUR-MER

Le projet s'inscrit dans un contexte d'intervention très répandu : concevoir l'extension d'une mairie de petite commune, elle-même fruit d'une accumulation d'opérations xix^e, 1950, 1980. Une petite école attenante à la mairie ainsi qu'un tilleul viennent parfaire ce cadre familial. Les maîtres d'œuvre optent pour une attitude urbaine unificatrice, sans pour autant céder au discours sur l'homogénéité. Ils posent une structure métallique sur l'existant, nappe vitrée horizontale sans volonté de fracture ni d'appareusement.

La première opération a consisté à placer l'entrée (auparavant située en pignon) en façade principale donnant sur l'espace public, et d'interroger par là même la question de la représentation de l'institution. La transparence et le décloisonnement se faisant les principaux vecteurs d'identité de son accessibilité. La salle du conseil, immédiatement perceptible depuis l'entrée est logée dans l'existant au murs de schiste apparent. Le hall d'accueil distribue au rez-de-chaussée la salle des adjoints et des services techniques. A l'étage, un accueil haut commande la salle des archives et du patrimoine positionnée en angle dans l'existant, le bureau du maire et des adjoints, ainsi que tous les services inhérents à l'activité de la mairie, dans l'extension. Ces bureaux profitent d'un confort de travail aidé par la position topographique de la mairie – située à un point haut – qui lui octroie des vues lointaines sur la côte et ses limites.

La structure métallique composée de portiques encadrés est posée directement sur l'existant.

Elle accuse un léger débord par rapport au nu existant de la façade, marqué par un nez métallique soudé. Une structure extérieure composée de montants toute hauteur reçoit un storage bois à claire-voie faisant office de protection solaire et visuelle. La façade vitrée est constituée de panneaux coulissants toute hauteur à menuiseries métalliques dont les châssis sont pris en feuillure en pied et fixés directement sur la structure acier. La toiture est légèrement pentue et couverte d'une membrane PVC qui a fait l'objet d'une mise en œuvre particulièrement soignée afin d'éviter le dessin d'acrotère, de remontée d'étanchéité et de gouttière. Le toit est lisible comme une fine couche obtenue notamment grâce à l'absence de passage de fluides dans les plafonds.

La relation châssis/toiture gagne elle aussi en proximité, ce qui renforce l'apparente légèreté structurelle. Cette volonté de travailler les assemblages au plus juste, sans raccords ou bord-à-bord et de diminuer les niveaux de lecture est revendiquée par les architectes qui visent à «construire des structures, au sens d'espaces d'accueil souples, permisis, à l'intérieur desquels nous cherchons des logiques d'installation, de disposition»*.

Proposer l'hétérogène

Les dénivelés dus aux différentes interventions antérieures sont absorbés par un sol qui accuse une légère pente régulière. Côte cour, les façades sont reliées par une petite courvée filante qui en accentue la cohésion et se déplace autour du tilleul préservé. Les garde-corps

en fer rond laqué blanc courent en dessinant des V jointifs, peut-être allusifs aux motifs domestiques couramment utilisés dans cette région. Leur porosité n'obscurcit pas les façades ni n'en déjoue les lectures selon la rotation du soleil. En aucun cas, ils ne font écran mais plutôt ligne d'accompagnement de la structure métallique doucement posée.

L'attitude des architectes par rapport à l'existant consiste à l'assumer, sans en renforcer les traits, sans en brouiller la lecture. Il n'est donc question ni de rupture, ni d'assimilation mais de glissement, de «frottement».

Une approche qui appelle des logiques d'hétérogénéités intégrées.

«Proposer l'hétérogène comme représentation de la «maison commune», sortir d'une représentation unifiée et homogène du territoire, parce que ce dernier est traversé de représentations diverses, portées par des individus différents», argumente Xavier Fouquet. Des propos assez difficiles à faire passer tant auprès des clients que des entreprises...

Le choix des matériaux de surfaces a fait l'objet de nombreuses négociations.

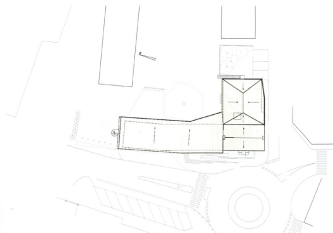
Les sols sont composés de panneaux de Batipin ayant reçu une couche de résine. Ils dialoguent avec les panneaux de Fibralth couvrant les plafonds et percés de luminaires à fleur ou saillants. Deux matériaux peu coûteux et performants, traités ici dans un souci d'acceptation.

K. D.

* cf. «Stratégies d'appropriation» in amc n°140, p. 63.



Photo Philippe Basset

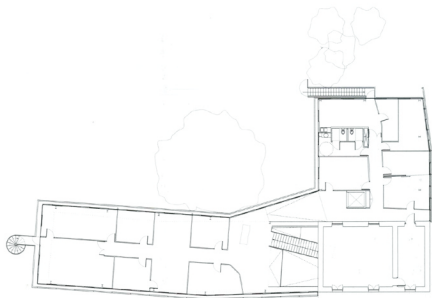


Plan de situation.



Vue de l'extension-
surélévation posée
directement sur l'existant.

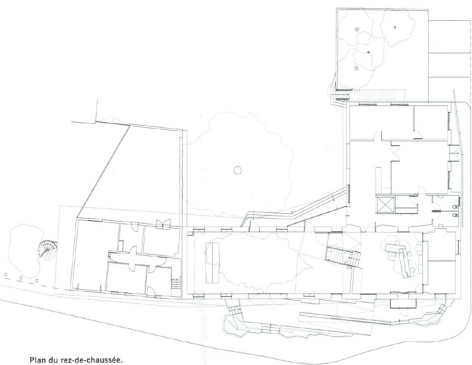




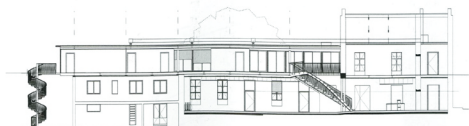
Plan niveau 1.



Ci-dessus, les espaces intérieurs de l'extension.
En page de gauche, vues de la cour intérieure.



Plan du rez-de-chaussée.



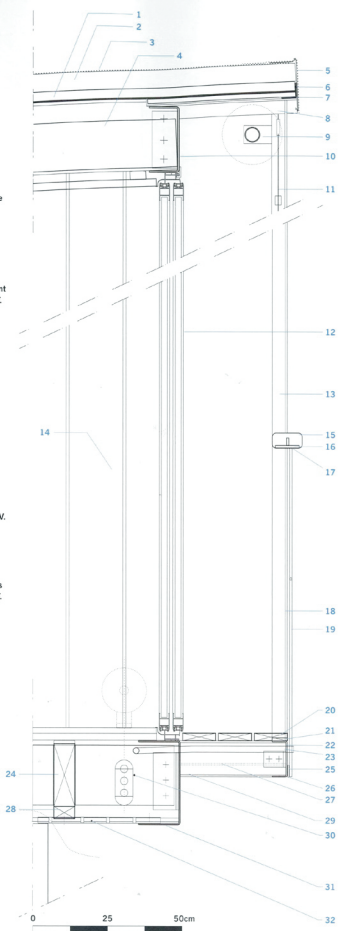
Coupe longitudinale.

0 2 10 m

**COUPE DE DÉTAIL
DE LA FAÇADE POSÉE
SUR L'EXISTANT**

- 1- Bac acier 35 mm.
- 2- Isolant 60 mm.
- 3- Membrane Sarnat.
- 4- Isolation LDV sans pare-vapeur, ép. 160 mm.
- 5- Retour membrane sur tôle formant goutte d'eau.
- 6- Cornière 50 x 50 x 3 de rive support de bac acier.
- 7- Sous-face d'ébord toiture CP marine 15 mm fixé sur UPAF et cornière finition lasure incolore.
- 8- Profil T 50 x 50 x 6 support de cornière de rive.
- 9- Plat 50 x 10 pour fixation volet roulant.
- 10- UPAF 220/90.
- 11- Câble guide du lest des volets roulants.
- 12- Menuiserie aluminium deux vantaux coulissants finition laqué blanc posée sur ossature métal UPAF.
- 13- Montant toute hauteur profil T 80 x 50 10.
- 14- Poteau HEA 200.
- 15- Lisse bois sur T métal.
- 16- Profil T 80 x 33 x 8.

- 17- Soudure sur T lisse haute.
- 18- Montant intermédiaire 50 x 10 mm.
- 19- Fer rond diam. 8 mm finition laqué blanc.
- 20- Platelage bois réifié lames 11x2,5 cm fixées sur IPE 120.
- 21- Platine 150 x 10 mm pour fixation piétement garde-corps sur UPAF.
- 22- UPAF 120 x 50 mm.
- 23- Tuyau d'aerossage.
- 24- Solives BM 75 x 200 mm + Phallex 10 mm.
- 25- Plat 40 x 5 mm soudé sur UPAF 120 x 50 mm.
- 26- Soudure du fer rond sur plat 40 x 5 mm.
- 27- Entretoise IPE 80 pour platelage bois entraxe 50 cm.
- 28- Lisse BM pour fixation CP.
- 29- HEA 280 grugé finition laqué blanc ou IPE 120.
- 30- Isolation 160 mm LDV.
- 31- UPAF 280 finition laqué blanc.
- 32- Sous-face CP marine 19 mm finition lasure transparente avec ventilation. Vissé sous lisse bois et sur UPAF.



LIEU: La Plaine-sur-Mer, Loire-Atlantique.

MAÎTRISE D'OUVRAGE: Commune de La Plaine-sur-Mer.

MAÎTRISE D'ŒUVRE: Xavier Fouquet et Frank Gerno avec FORMA 6, architectes; Socotec, bureau de contrôle; Grassaglia-Gaillon, économiste; Quatuor sarl, OPC; E2c, BET structure; Hays ingénierie, BET fluides; Michel Caron, coordonnateur SPS.

PROGRAMME: extension et rénovation de la mairie.

COÛT: 1 064 040 € TTC.

LIVRAISON: février 2005.

ENTREPRISES: MGCÉ, gros œuvre et démolition; SERMCI, charpente métallique et solivage bois; Sonisof, couverture, étanchéité; Provetec, menuiseries extérieures en aluminium laqué; EMFA, serrurerie; Guillot, menuiseries bois; Lormeau, plâtrerie, isolation; Isolux, faux plafonds; Atlantic Sois et Murs, revêtements de sols faïence; MIE, revêtements de sols résine; Guillot, peinture; CFA, ascenseur; FEE, chauffage, ventilation, plomberie; Louvat, électricité courants forts et faibles, alarme et sécurité.

